



## **Règlement d'accès et de sécurité pour les visiteurs lors des matchs / tournois/ entraînements**

### **Objectifs et champ d'application**

L'objectif de ce règlement est le respect des consignes du Centre Sportif Malley (CSM, société propriétaire de la Vaudoise Aréna) définies afin de minimiser les risques liés à l'ouverture des infrastructures, par exemple accidents, dégradation des installations, vols frais de nettoyage.

Ce règlement s'applique pour les visiteurs des événements (matchs/tournois/entraînements) de la LHC Academy à la Vaudoise Aréna.

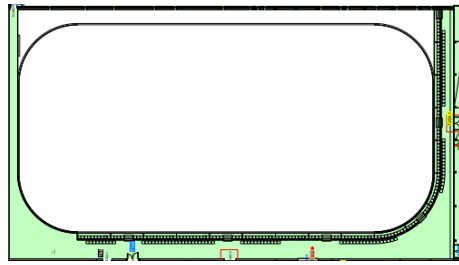
Ce règlement ne s'applique pas aux employés de la LHC Academy. Leurs accès sont définis selon leurs responsabilités via les procédures spécifiques.

### **Directives générales**

- **Le numéro de téléphone de CSM Securitas en cas d'urgence : 079 649 48 50** (par exemple, lors d'accidents, blessures, problèmes d'accès,...).
- Les visiteurs respectent les zones autorisées comme décrites dans le document suivant et n'accèdent pas à d'autres zones.
- Les visiteurs utilisent les poubelles pour leurs déchets.
- Les animaux ne sont pas autorisés à l'intérieur des patinoires de la Vaudoise Aréna.
- Les visiteurs respectent les consignes du personnel de service (CSM Securitas, CSM, LHC Academy, LHC).
- Le club et le personnel de service se réservent le droit d'expulser des personnes qui ne respectent pas ce règlement et de les rendre responsables pour des éventuels frais causés par le non-respect de ce règlement (par exemple : nettoyage, réparation).

### **Directives d'accès pour la surface « Cooly »**

La zone autorisée pour les spectateurs : l'ensemble de l'étage -1



← Porte d'accès

- L'accès aux événements est libre sans contrôle particulier via la porte à l'étage -1.
- La sortie/entrée via d'autres portes n'est pas autorisée pour les visiteurs.
- Pour des événements qui dépassent potentiellement le nombre de spectateurs admis (300), le club met en place des contrôles d'accès adaptés.

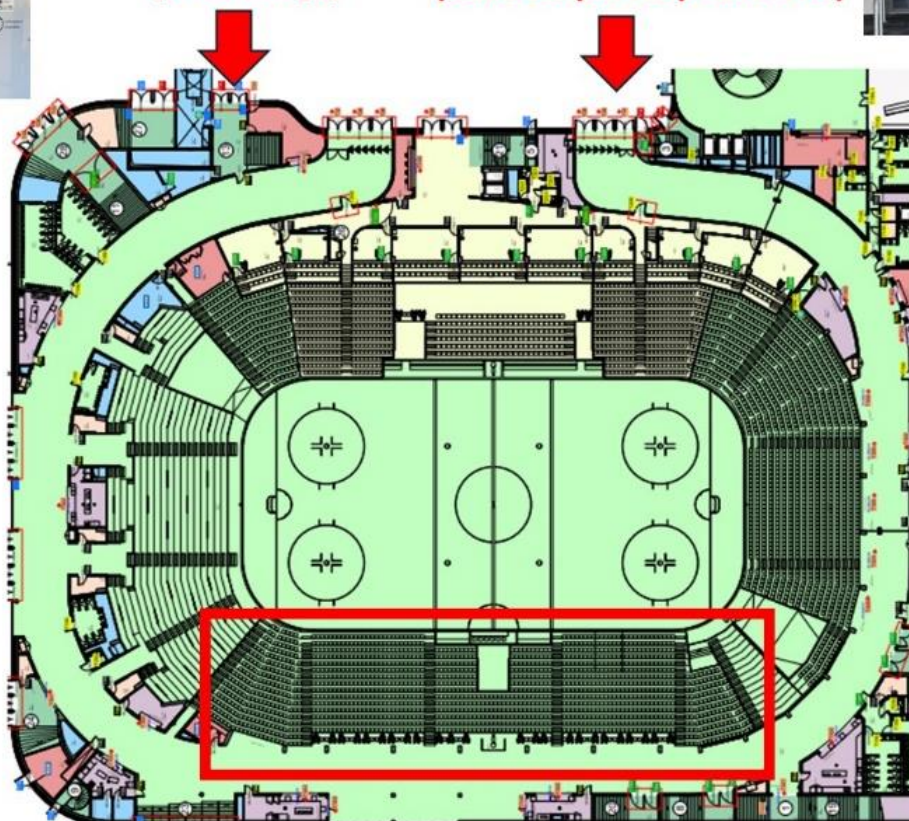
### Directives d'accès pour la surface «Aréna »

Zone autorisée : uniquement secteurs places assises de 116 à 123 (également valable pour les joueurs de la LHC Academy)



**Accès entrainements  
via porte «Consigne»  
(avec badge)**

**Accès matchs/tournois  
via porte «A»  
(contrôle par resp. Sécurité)**



**Zone autorisée pour les visiteurs: Secteurs 116-123**

Contrôle d'accès :

Pour les matchs/tournois :

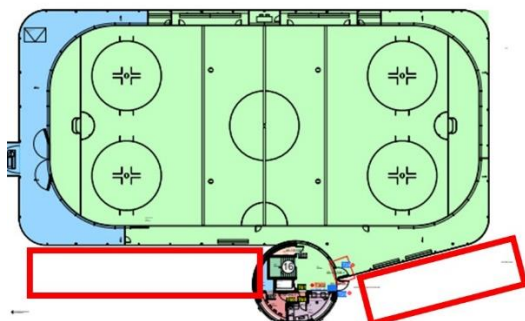
- Le contrôle d'accès est assuré par le responsable de sécurité de la LHC Academy qui s'annonce auprès de CSM Securitas 20 minutes avant l'évènement.
- L'ouverture des portes (porte « A ») est ensuite assurée par le CSM Securitas 15 minutes avant l'évènement. L'entrée via d'autres portes n'est pas autorisée.
- Le responsable de sécurité contrôle le respect des directives de ce règlement lors de l'évènement.
- Les visiteurs sortent rapidement après l'évènement.
- Un parent ayant besoin de se rendre dans une zone non-autorisée (par exemple pour rejoindre son enfant en cas de problème) peut s'adresser au responsable de Sécurité ou appeler le numéro de CSM Securitas (079 649 48 50).

Pour les entrainements :

- L'accès est autorisé pour les parents des équipes sur la glace avec un badge par la porte « Consigne » (voir ci-dessus). Les visiteurs accèdent dans la zone autorisée directement via les coursives, sans entrer dans les autres zones.
- Le badge est disponible au vestiaire des coachs et peut être demandé à un membre du coaching staff de la LHC Academy (contact via mobile).
- La personne qui reçoit le badge s'inscrit via le formulaire fourni par le membre du coaching staff. Le formulaire reste dans le vestiaire des coachs.
- La personne qui reçoit le badge est responsable de coordonner l'entrée des autres parents de l'équipe sur la glace et de rendre le badge après l'entraînement. La personne est également le contact du personnel de service en cas d'incident.

**Directives d'accès pour la surface extérieure « Yodli »**

Zone autorisée : uniquement Parvis (pas d'accès à l'intérieur)



Zone autorisée pour les visiteurs: Parvis

**Exceptions par rapport à ce règlement**

- Le staff des équipes qui encadre les enfants lors des évènements

- Les parents des jeunes équipes (Ecole de hockey, U9, U11) peuvent accéder aux vestiaires pour aider à l'habillement de leur enfant. Ils quittent les lieux directement après le début des entraînements.
- Les parents des débutants de l'école de hockey sont tolérés au bord de la glace pour aider l'initiation de leur enfant lors des premières séances.